



A.B.E. - Association de Biologie-Electronique Vincent

Association reconnue d'intérêt général. Siret n° 478 536 105 00016

Président : Roger Castell

Secrétariat de l'ABE : 22 rue Pasteur, 72500 – Château du Loir (France). Tél : (33).02.43.44.31.97.

Courriel : abefrance@orange.fr et site : www.votre-sante-naturelle.fr

Compte-Rendu des mesures BEV faites avec le « Curcumisan plus » du laboratoire Phytomisan.

**Mesures réalisées avec le Consort C3050
le 1^{er} décembre 2015**

Produit	pH	rH ₂	rô	E en mV	W en µW
Curcumisan plus	5,3	11,6	228	35,7	5,6

Commentaires

Le produit « Curcumisan plus » est composé de la poudre du rhizome de curcuma fermenté, complétée avec de la grenade, de l'olive et de la nigelle.

Les mesures bioélectroniques ont été réalisées en deux temps.

- La veille, 10 gélules ont été vidées et le produit a été associé à 3 cl d'eau distillée. Le flacon a été ensuite remué et les mesures obtenues ont révélé un produit satisfaisant, mais non exceptionnel.
- En revanche, le lendemain à 6 heures du matin, après une macération toute la nuit, les mesures bioélectroniques ont confirmé l'excellente qualité de ce complément alimentaire.

C'est en effet un produit acide (donc chargé en protons H⁺), très réducteur (chargé en électrons e⁻), qui possède un potentiel antioxydant remarquable avec un facteur d'oxydo-réduction (rH₂) de 11,6.

Le potentiel redox de 35,7 millivolts, signale un produit très revitalisant, confirmé par la quantification de 5,6 µW (microwatts).

Avec une résistivité de 228 Ω.cm, la concentration en minéraux, en fait un produit très minéralisant.

L'apport de quelques gouttes de jus de citron a amélioré encore le rH₂.

En conclusion, ce produit constitue, sans aucun doute, un moyen très efficace pour entretenir la santé naturellement. Une macération pendant la nuit avec quelques centilitres d'eau distillée, de même que l'ajout de 2 gouttes de jus de citron dans le récipient, avant de boire le liquide, peuvent améliorer considérablement la « biodisponibilité » de cet excellent produit.

Fait à Segré le 4 décembre 2015

R. Castell, naturopathe ND